



Olivier LEBRUN

Vice-président du Conseil départemental délégué à la famille
Maire de Viroflay

Réf. : DGAS/DEJe/PP
Dossier suivi par Céline Blanchard

Nanterre, le 5 novembre 2019

**Avis rendu par la commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social instituée
auprès du Président du Conseil départemental des Yvelines, réunie le 5 novembre 2019**

Création d'un dispositif d'accompagnement global et intégration réussie des mineurs non
accompagnés : projet d'accueil innovant (AGIR-MNA-PAI) 2019-2021 de 100 places.

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er} : CROIX ROUGE FRANÇAISE
- 2^{ème} : ESPOIR
- 3^{ème} : LA ROSE DES VENTS
- 4^{ème} : ALTERALIA
- 5^{ème} : POPINNS

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par
ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à
la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental.

Olivier LEBRUN